



E.M.A.S.

Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation

Soutenir la scolarisation des élèves en situation de handicap sur le département de l'Aube

QU'EST CE QUE L'E.M.A.S. ?

L'Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation est un dispositif dont la finalité est de renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap, en apportant une expertise et des ressources médico-sociales aux professionnels des établissements scolaires.

L'E.M.A.S. n'a pas vocation à délivrer de prestations directement auprès de l'élève. Elle constitue un soutien mobilisable pour les professionnels des établissements scolaires.

L'E.M.A.S. peut intervenir auprès des 319 établissements scolaires de l'Aube, dans le 1^{er} comme dans le 2nd degré.

LES MISSIONS DE L'E.M.A.S.

-  Conseiller, participer à des actions de sensibilisation pour les professionnels des établissements scolaires accueillant un élève en situation de handicap ;
-  Apporter appui et conseil à un établissement scolaire, en cas de difficulté avec un élève en situation de handicap ;
-  Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile, dès lors que la situation de l'élève le nécessite ;
-  Conseiller une équipe pluridisciplinaire de MDPH ;
-  Initier une intervention provisoire qui permettrait le maintien de la scolarisation.

OBJECTIFS

- 📖 Favoriser l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les structures d'accueil (écoles maternelles, primaires, collèges...);
- 📖 Accompagner les professionnels dans leur réflexion sur l'accueil des enfants porteurs de handicap en classe ;
- 📖 Faire évoluer le regard porté sur le handicap notamment en proposant des animations et des interventions auprès des établissements scolaires ;
- 📖 Informer et accompagner, si besoin, les familles dans leur recherche d'une solution d'accueil ;
- 📖 Analyser la situation ; établir un diagnostic partagé avec les équipes ;
- 📖 Analyser les pratiques professionnelles des équipes ;
- 📖 Aider les équipes à identifier les besoins de l'élève et à construire des réponses pédagogiques adaptées ;
- 📖 Aider les équipes à identifier les ressources disponibles ;
- 📖 Suivre la mise en œuvre de la solution et évaluer l'impact de l'intervention sur la gestion de la situation ;
- 📖 Aider à l'élaboration du projet de l'élève ;
- 📖 Prévenir les situations de rupture dans le parcours de l'élève.



MODALITÉS

- 🏫 Action de formation collective ou individuelle, dans l'établissement scolaire ou dans l'établissement spécialisé ;
- 🏫 Animation et intervention auprès des établissements scolaires ;
- 🏫 Visite de dispositifs ou d'établissements spécialisés à destination des professionnels des établissements scolaires, et des familles ;
- 🏫 Mise en relation entre les familles et les dispositifs ou établissements spécialisés ;
- 🏫 Observation en classe ;
- 🏫 Co-élaboration d'un plan d'action, élaboration d'outils ou de procédures ;
- 🏫 Identification et présentation des ressources disponibles ;
- 🏫 Participation à l'élaboration ou à la mise en œuvre du P.P.S. et/ou du GEVASCO de l'élève en situation de handicap.

QUELS SONT LES INTERVENANTS ?

Co-pilotée par les Associations ASSAGE, AFG Autisme et la DSDEN de l'Aube, l'E.M.A.S. se compose des personnels suivants :

- 👤 Coordonnateur associatif,
- 👤 Éducatrice spécialisée,
- 👤 Psychologue,
- 👤 Secrétaire.

L'E.M.A.S. associe de nombreux partenaires médico-sociaux et bénéficie d'un large spectre de compétences mobilisables, notamment des professionnels à forte technicité (psychiatre, orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute, neuropsychologue, sophrologue...).

COMMENT SOLLICITER L'E.M.A.S. ?

1. Repérage d'un besoin par les équipes enseignantes ;
2. Sollicitation de l'E.M.A.S. par le biais du document de saisine ;
3. Validation de l'IEN de circonscription pour le 1^{er} degré, ou du chef d'établissement pour le second degré ;
4. Transfert de la demande par l'IEN de circonscription ou le chef de d'établissement au Service de l'École Inclusive :
 - Mail : coordo-ash10@ac-reims.fr
 - Tel : 03.25.76.22.49
5. Prise de contact par les professionnels de l'E.M.A.S. après validation de l'IEN-ASH.

CONTACTS



DSDEN de l'Aube – Service de l'École Inclusive

30 rue Mitantier, 10000 Troyes, 03.25.76.22.22



L'A.S.SA.GE – IME Chantejoie



3 route de Baires, 10800 Rouilly-St-Loup, 03.25.41.56.56

AFG – SESSAD Autisme



16A avenue R. Salengro, 10600 La-Chapelle-St-Luc, 03.52.75.00.50

